uvsq.fr

UVSQ
Offre de formation

UVSQ université PARIS-SACLAY

MASTER 1 DROIT, PARCOURS CONCOURS JUSTICE ET SÉCURITÉ

DOMAINE(S) :
DROIT - ECONOMIE - GESTION

MENTION	Droit
DISCIPLINE(S)	Droit Privé Droit Public
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 3
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Sciences Po Saint-Germain-en-Laye
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français.

Le master Droit propose une offre de formation résolument originale :
- Il fait partie intégrante d'un double diplôme Droit-Sciences Politiques Saint-Germain-en-Laye (ScPo SGEL). Le diplôme valant Grade Master Sciences Po s'intitule « Affaires juridiques, justice et ordre public ».
- Il est orienté, dès le M1, vers l'obtention des concours de la justice et de la sécurité (pénitentiaire, police, affaires maritimes et armées), sans cloisonnement des formations entre droit public, droit privé et science politique. Ainsi, le diplôme vise à permettre aux étudiants de préparer efficacement dès la première année de Master, un certain nombre de concours et d'examens propres aux professions réglementées de la Justice et de l'administration publique.

Le Master 1 Droit ayant vocation à préparer les étudiants aux concours de la fonction publique française, les candidats doivent nécessairement remplir la condition de nationalité requise pour être fonctionnaire, à savoir être français ou ressortissant d'un pays européen. Les concours donnant accès aux emplois dits de souveraineté, à savoir les emplois relevant d'un secteur régalien (justice, intérieur, budget, défense, affaires étrangères...) ne sont accessibles qu'aux Français.

Le M1 propose donc une ouverture à la transversalité droit public / droit privé mais également l'introduction de matières non typiquement juridiques, notamment dans le cadre du diplôme Sciences Politiques, suivi obligatoirement en parallèle.
Le M1 propose donc un tronc commun et des enseignements spécifiques aux deux parcours : **le parcours concours justice et le parcours concours sécurité.**

Spécificités de la formation

En M1 / 4ème année, les étudiants reçoivent une formation généraliste qui permet de renforcer leurs bases, tant en droit public qu'en droit privé, mais également en culture générale, en histoire, en politiques publiques.

En effet, les étudiants suivent obligatoirement la 4ème année du diplôme valant grade master de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. A ce titre, ils reçoivent les enseignements suivants : Etat de droit, état des droits ; les mondialisations ; Genre, politique et société ; les mutations du travail.

Les connaissances attendues correspondent à celles :
- exigées pour la réussite aux différents concours permettant l'accès aux carrières dans la justice, la sécurité (police, pénitentiaire, armées),
- exigées pour l'obtention d'un diplôme de Grande Ecole tel que le diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Transdisciplinaires et pluridisciplinaires :
- Des enseignements communs en droit public et en droit privé : droit des personnes et des biens, théorie générale du droit, droit de la responsabilité (civile, pénale, administrative), droit du procès (civil, pénal, administratif)
- Un module grands enjeux contemporains (proposé dans le cadre du diplôme de Sciences Po),
- Histoire, sociologie, politiques publiques : perspective historique des grands débats contemporains, enjeux de politique pénale, Stratégies et politiques de sécurité publique (police et pénitentiaire)

Disciplinaires :
- Renforcement des connaissances dans les matières juridiques fondamentales : sources du droit, Organisation de l'état et des collectivités, droit et politiques européennes
- Acquisition de connaissances plus spécialisées (en fonction du parcours) : droit patrimonial de la famille, droit des contrats, droit administratif approfondi

Méthodologiques :
- Perfectionnement de l'acquisition de la méthodologie des épreuves des concours (notes de synthèse, cas pratique, dissertation)
- Méthodologie de la recherche : séminaire et note de recherche sur des problématiques contemporaines juridiques, institutionnelles, sociologiques ou administratives en lien avec le projet professionnel
- Exercices de mise en situation : Défi data IA et territoires, Cas pratiques professionnels, Engagement étudiants (dans le cadre du diplôme Sciences Po)
- Présentation orale (exercices de grand oral ou d'entretien pour les concours, débats contradictoires)
- Formation à la rédaction de CV et lettres de motivation

Linguistiques : Ateliers d'anglais, langue 2 obligatoire (dans le cadre du diplôme Sciences Po).

Compétences développées

Les compétences développées sont les suivantes :
- pouvoir affronter les épreuves spécifiques des concours
- savoir mener une réflexion transversale, dans une perspective pluridisciplinaire
- fournir une capacité de travail personnel et autonome
- maitriser l'accès aux sources du droit (supports papier et électronique)
- maîtriser la qualification et l'interprétation juridiques
- développer l'esprit de synthèse, notamment grâce à l'entrainement aux notes de synthèse
- disposer d'une aptitude à l'analyse de cas et de dossier, aptitude à la décision
- maîtriser les techniques de rédaction
- maîtriser les techniques d'oral

Dans l'ensemble ces compétences servent à affronter non seulement les concours mais également les différents métiers du droit liés au contentieux (commissaire de justice, greffier, …).

La première année de Master est essentiellement conçue dans la perspective d'une poursuite d'études en deuxième année de ce même Master et du diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Echanges internationaux

Le M1 étant la première année d'une préparation à des concours de la fonction publique française ou assimilée, ainsi qu'à des examens de l'ordre judiciaire, ne se prête pas à des échanges internationaux. En revanche, une expérience à l'international sera demandée dans le cadre du diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Partenaires

Sciences Po-Saint-Germain-en-Laye, diplôme « Affaires juridiques, justice et ordre public »).

Laboratoire DANTE - Laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles technologies
Laboratoire VIP - Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques
Laboratoire CESDIP - Centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

Partenariats avec des institutions publiques, dont l'accès est assuré par les concours préparés par la mention. Des conventions ont d'ores et déjà été signées avec la Cour d'appel de Versailles et le tribunal judiciaire de Versailles. Ces conventions facilitent notamment l'obtention de stages.

Conditions d'admission

Etudiants titulaires d'une Licence en droit ou science politique **ET** ayant réussi le concours d'entrée dans un IEP (1ère ou 4ème année).

Niveau de recrutement : Bac + 3

Inscription

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement déposer sa candidature en ligne. Rendez-vous sur la page d'information sur MonMaster.gouv.fr.

Tout candidat à cette formation doit également obligatoirement passer le concours d'entrée 4A à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ou avoir suivi les 3 premières années dans un établissement du réseau des Sciences Po (avoir réussi le concours d'entrée en 1ère année à ScPo SGEL ou bénéficier de la mutualisation inter IEP).

Plus d'informations sur cette page.

Date d'ouverture de candidature (TMM, Concours Sciences Po) : 17 février 2026.
Date de fermeture de candidature (TMM, Concours Sciences Po) : 16 mars 2026.

17 avril 2026 : consultation des résultats d'admissibilité au concours 4A sur la plateforme concours.

4 au 7 mai 2026 : entretiens d'admission en distanciel.

3 juin 2026 : résultats sur Mon Master et la plateforme concours de ScPo SGEL.

Inscription en formation continue

Ce diplôme n'est pas ouvert à la formation continue.

Contenu de la formation

DÉZOOMER	100 %100 %	ZOOMER

Télécharger

DÉZOOMER	100 %100 %	ZOOMER

Télécharger

Contrôle de connaissances

Politique ECTS
La politique de la mention en matière d'ECTS consiste à attribuer un crédit pour environ 30 heures de travail de l'étudiant, soit à peu près de 6 à 12h CM selon le type d'enseignements.

Modalités de contrôle des connaissances
Contrôle continu sauf examen terminal pour les enseignements sans ateliers (FOAD).

Stages

Le stage est obligatoire en M1 et en M2.

Calendrier(s)

Calendrier universitaire établi par la Faculté de Droit et par Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Perspectives professionnelles

Les perspectives professionnelles dépendent largement du parcours qui sera suivi par l'étudiant :

- Parcours Concours justice : magistrat, avocat, directeur des services pénitentiaires, greffier des services judiciaires, greffier en chef, commissaire de justice.

- Parcours Concours sécurité : commissaire et officier de police, officier de gendarmerie, directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, administrateur des affaires maritimes, commissaire aux armées.

Les étudiants qui quittent la mention à l'issue de la première année peuvent d'ores et déjà passer un certain nombre de concours et examens niveau bac +4. Ils disposeront également d'un solide bagage, généraliste, transversal mais également approfondi grâce aux enseignements plus spécifiques des parcours. Ils pourront alors rejoindre, le cas échéant, un M2 plus en accord avec leurs compétences et souhaits de carrières, si l' obtention des concours cesse de constituer leur priorité.

En revanche, pour l'obtention du diplôme valant grade Master de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, ils devront continuer à suivre les enseignements requis en 5ème année.

Poursuites d'études à l'UVSQ

En M2, les étudiants peuvent poursuivre dans le parcours suivi pendant la 1ère année (concours justice ou concours sécurité). Il est cependant possible de changer de parcours dès lors que le tronc commun en 1ère année est important. Le changement de parcours se fait à l'entrée de M2, sur dossier et entretien. Une remise à niveau dans les matières non suivies peut être demandée à l'étudiant.

Adresses et coordonnées

Faculté de Droit et de Science politique
3 rue de la division Leclerc - 78280 Guyancourt
Standard : 01 39 25 53 13
Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité l'enseignant responsable ou les secrétariats dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignante responsable de la mention :
Anne-Valérie LE FUR : anne-valerie.lefur@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique :
Aurélie STOQUERT
aurelie.stoquert@uvsq.fr
Tél. :
Bureau : 213